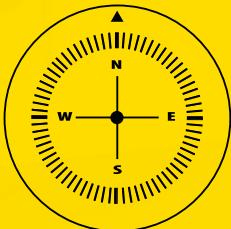


FEUILLE DE ROUTE

TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC UN CHARIOT ÉLÉVATEUR OU UNE CHARGEUSE



Cette feuille de route est un outil pratique pour améliorer votre sécurité lorsque vous travaillez avec un chariot élévateur ou une chargeuse.



Travaillez de manière sûre et saine grâce à notre programme Boussole.

Nous vous demandons de créer un environnement de travail sûr pour vous et les autres. Si nécessaire, modifiez votre comportement. Vous pouvez vous attendre à ce que vos collègues fassent de même. Vous trouverez de plus amples informations sur le programme Boussole, toutes les feuilles de route, les directives en matière de comportement et d'autres informations utiles sur la santé et la sécurité sur le site : hscompass.com.



**PENSE AVANT D'AGIR
AGIS EN TOUTE SÉCURITÉ**

BME HEALTH & SAFETY COMPASS

BLUSCAT
MATERIAUX POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Une initiative de  BME



FEUILLE DE ROUTE

TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ AVEC UN CHARIOT ÉLÉVATEUR OU UNE CHARGEUSE

Notre Politique

Travailler en toute sécurité avec un chariot élévateur ou d'une chargeuse fait partie du domaine prioritaire « Sécurité du poste de travail ».

Tous les conducteurs de chariots élévateurs et de chargeuses doivent s'assurer que toutes les charges et palettes, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, sont transportées et stockées de manière correcte, sûre et efficace à tout moment. Ils doivent également respecter les procédures de sécurité dans l'utilisation d'un chariot élévateur ou d'une chargeuse.

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS

La voie de la sécurité est la bonne

- >> Un chariot élévateur ou un camion de levage ne peut être utilisé qu'après avoir suivi une formation adéquate.
- >> Si vous êtes responsable de la sécurisation des chargements, vous devez être formé pour le faire de manière sûre.
- >> Vous ne pouvez utiliser un chariot élévateur ou une chargeuse que si vous connaissez et suivez toutes les directives applicables en la matière dans votre entreprise locale.

Un danger ne doit pas être ignoré

- >> La direction doit être informée immédiatement de tous les défauts des chariots élévateurs/chargeuse.
- >> Assurez votre propre sécurité et celle des autres en étant attentif aux comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients. Exprimez-vous !

Pense avant d'agir, agis en toute sécurité

- >> Un contrôle visuel quotidien doit être effectué avant d'utiliser un chariot élévateur ou une chargeuse.
- >> Une liste de contrôle doit être remplie chaque semaine.
- >> Ne conduisez pas lorsque la visibilité n'est pas bonne dans la direction que vous voulez prendre.
- >> Portez vos équipements de protection individuelle.
- >> Cessez de conduire le chariot élévateur/chargeuse si les gens ne gardent pas une distance de 2 mètres et avertissez-les à ce sujet.
- >> Gardez toujours votre chargement près du sol.
- >> Le port du casque de sécurité est obligatoire pour travailler avec une grue.
- >> Ne jamais surcharger le chariot élévateur/chargeuse.
- >> Une distance de 2 mètres doit être maintenue à tout moment par rapport à un chariot élévateur ou une chargeuse en fonctionnement.
- >> Les matériaux ne peuvent être stockés que dans des endroits où il est permis de déposer des charges, c'est-à-dire pas au milieu d'une allée, etc.
- >> Il est interdit de se déplacer en tant que passager sur un chariot élévateur ou une chargeuse.
- >> Ne jamais conduire un chariot élévateur/chargeuse sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments délivrés sur ordonnance. Informez votre responsable si vous utilisez ce type de médicaments et orientez-vous sur les tâches réalisables.
- >> Chaque charge doit être correctement positionnée, de préférence au centre des fourches.
- >> Il n'est jamais permis de se tenir sur les fourches.
- >> Il est interdit de transporter ou de soulever des personnes sur une plate-forme.
- >> Garez toujours le chariot élévateur/chargeuse en toute sécurité ; mettez le mât en position basse, mettez le frein de stationnement et retirez la clé de contact (déconnexion).
- >> Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans tous les chariots élévateurs/chargeuse.
- >> Les activités quotidiennes doivent être réalisées en adoptant un comportement conforme aux règles de sécurité.
- >> Les comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients doivent être signalés à tout moment. Exprimez-vous !
- >> Adressez-vous à votre supérieur et/ou responsable(s) de la sécurité au cas où des conseils ou une assistance seraient nécessaires sur place.



« Chaque jour, je m'assure que le chariot élévateur que je conduis est entièrement contrôlé, cela fait partie de ma routine quotidienne. C'est un travail que je fais facilement et qui me permet, ainsi qu'à mes collègues, de rester en sécurité. »

Veuillez insérer toute directive légale/réglementaire supplémentaire applicable à ce sujet dans votre entreprise locale